

VENDRE 9 novembre 1888. ACTUALITES

Indianapolis, où demeure Harrison, est en plein carnaval.

Les libéraux de Winnipeg ont répété leur grand organe le Free Press. Quel parti uni.

On dit que le gouvernement fédéral a ordonné aux compagnies de vapeurs océaniques de débarquer les émigrants à Québec.

On remarque que dans l'ensemble les élections américaines se sont faites plus paisiblement et plus honnêtement que par le passé.

Aujourd'hui les drapeaux flottent sur les édifices parlementaires à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Prince de Galles.

Sir Hector Langevin est arrivé, hier soir, à Ottawa. Sir Adolphe Caron est attendu demain. L'honorable M. Chapleau arrivera ce soir.

Il n'y a pas le moindre doute sur l'élection de Harrison. Si l'Indiana est pour lui, il aura 233 votes contre Cleveland 168. Si le contraire arrive, il conservera ses 218 votes et Cleveland, 183.

L'union est tellement impossible entre gazettes rouges et castorines, que lorsqu'elles se peuvent se chicaner sur la politique elles le font sur d'autres terrains. Aujourd'hui, l'Étendard et l'Union Libérale se battent sur le dos de Mgr. du Fére.

La Justice, copiant le Sun, le World, le Herald et le Courier des Etats-Unis, — ce sont ses véritables rédacteurs — prédisait la victoire de Cleveland sur un ton doctoral. Étonnée encore une fois.

Une dépêche de Londres dit que l'opinion dans cette ville est que l'ambassadeur à Washington, lord Sackville devrait être remplacé par un homme connaissant très bien les questions canadiennes. On verrait avec plaisir la nomination d'un canadien.

Le Québec Telegraph dit que M. Laurier est enchané de la victoire de Harrison. Comment se fait-il que l'Électeur, la Patrie et la Justice — journal publié à Québec — ait combattu cet homme? Quelle entente dans ce parti! quelle unité de morale et de dogme.

GRANDES CHOSES ET PETITES GENS

Quelles petites gens il y a derrière ce journal déchu et oublié qui a nom la Justice.

Ça s'appelle le national et ça n'a que des injures à adresser à ceux qui aiment véritablement leur nationalité et la désirent grande, respectée, reconnue avec ses droits, ses privilèges et ses prérogatives partout, dans Ontario comme sur les bords du St. Laurent.

Quels politiciens! combien ils méritent de ne pouvoir faire corps avec aucun des deux grands partis canadiens qu'ils ont pu exploiter mais dont ils ne seront jamais acceptés que par le besoin fatal que l'on a quelquefois de s'affaïter des éléments qu'on tolère en les méprisant.

On va avoir une idée de la petitesse d'esprit et de cour des faiseurs de la Justice.

Nous avons entrepris dans notre journal une campagne vraiment nationale. Conservateur, mais plus que cela canadien français, constatant que libéraux et nationaux étaient trop pusillanimes, trop esclaves pour demander à M. Mowat la nomination d'un ministre de notre croyance et de notre sang en remplacement de M. Pardee, nous avons sonné la première note et formulé, non une prière humiliante à force d'être humble, mais l'énergique expression de nos droits.

Nous sommes cent cinquante mille, avons-nous dit, donnez nous un ministre.

Les journaux libéraux, auxquels il reste de la pudeur, n'ont pas osé nier la noblesse de notre démarche et la profonde justesse de nos remarques. Il s'est trouvé des journaux comme le Mail qui, bien qu'hostile à notre journal et à notre race, nous ont exprimé leur admiration pour notre courage et notre abnégation. Ce grand journal, commentant nos trois articles, s'est déclaré forcé par nous de reconnaître que "nous n'étions pas à bâtonner."

"The French are not to blame for expanding—it is a law of their existence, etc."

Il était réservé à une feuille du caractère de la Justice de décrier notre œuvre éminemment nationale. Comme tous ces grincoux-nationaux sont bien toujours les mêmes!

Un jour, citant les paroles de Royer-Collard: "Nous périrons faute de respect!" nous avons supplié les

nôtres de se respecter et de ne pas éblouir les chefs véritables de notre race, et l'Interprète, une feuille libérale publiée quelque part — nous en a fait un crime. Aujourd'hui, nous demandons un ministre français dans Ontario et la Justice nous injurie.

Ces injures, par elles-mêmes, ne font pas grand mal, mais supposons que par un malheureux hasard la Justice soit lue par des anglais, que diront ceux-ci?

"Vous demandez que votre élément soit reconnu de toutes manières dans Ontario et vous êtes injurié à cause de ce que vous demandez non par les ennemis de votre nationalité, mais par les vôtres, par des journalistes qui s'estiment plus nationaux que vous!"

Vous voyez de suite la fausseté de la position. Pourquoi laissez-vous une plume dans la main de tels canadiens!

Voyons l'article de la Justice:

Le Canada demande à voir et à ériger la nomination d'un ministre canadien-français dans le cabinet d'Ontario. Étant donné les antécédents de ce journal, qui depuis si longtemps préconise l'asservissement le plus abject de la race canadienne-française à la toute puissante volonté des orangistes de cabinet fédéral, nous avons bien le droit de mettre en doute sa sincérité dans le cas actuel.

Qu'elle argumentation! Où asse!

D'abord, la Justice sera-t-elle en peine d'expliquer ce qu'elle entend par les "antécédents de notre journal" lorsqu'il, au si de tous, a toujours été le plus ardent défenseur de notre race dont il est le seul organe quotidien dans Ontario. Les campagnes en faveur de nos droits, de nos institutions et de notre langue ont été pour nous de véritables "spécialités".

Mais supposons que notre journal ait été ce qu'injure la Justice — nous ne savons trop quoi! — n'en est pas moins vrai que ces quelques fautes actuellement si admirables et alors toutes les sottises qu'elle débite ne peuvent en rien diminuer notre mérite et celui de notre cause.

Nos antécédents! Il est bien d'entendre ces messieurs, tous ronégats, tous transfuges, parler d'antécédents! Et puis, les orangistes n'existaient-ils pas autrefois quand les gens de la Justice traitent du parti conservateur assez de carottes pour ne pas encore songer à mettre le nez dans une autre mangoire? Vous les verrez à la prochaine élection de M. Gantier lécher les insignes des nombreux orangistes d'Inverness et de Leeds pour attraper quelques votes.

La Justice continue: "Le Canada appartient à l'école des flâneurs qui ne veulent même pas reconnaître aux Canadiens-Français le droit de faire partie d'une organisation politique connue sous le nom de parti national. Il nous reproche comme un crime d'oser proposer contre des abus réels et prétend que nous sommes obligés de tout souffrir de crainte de mécontenter ses alliés les orangistes."

Le Canada appartient au groupe honnête qui fait tout en son possible pour empêcher le peuple toujours bon, toujours naïf, de prêter l'oreille aux charlatans qui, déjetés partout et de tous, ont formé une espèce de parti qu'ils ont décoré du titre de national, beau mot qui menace, de nos jours, d'être plus déshonoré, plus prostitué que le mot liberté.

Nationalité ils sont, c'est-à-dire, des gens vivant à même le sentiment national qu'ils exploitent; mais patriotes, jamais! Ils le prouvent une fois de plus en conseillant indirectement à M. Mowat de ne pas s'accoler un ministre français.

Nous n'avons jamais fait un crime à la Justice de protester contre des abus réels, pour la raison que la Justice n'a jamais protesté. Elle s'est contentée de bucker — comme le poulan du Col. Amyot — quand M. Mercier diminuait la pitance due aux gens de la Justice. Nous ne lui en avons pas fait de reproche, connaissant le contrat vénal passé entre eux et M. Mercier, aux clauses duquel ce dernier est chargé de nourrir, abreuver et entretenir leur nationalisme désintéressé. Il n'y a que le banchissage que M. Mercier n'ait pas voulu s'engager à faire. C'est un maquis que le chef de la ménagerie nationale.

Si le Canada est réellement de bonne foi, en demandant un ministre pour représenter l'élément français d'Ontario, que n'insiste-t-il auprès de ses amis pour que ce nouveau représentant de notre race fasse partie du cabinet fédéral?"

C'est ce qui s'appelle "vouloir changer de terrain" et tourner en polémique de parti une campagne vraiment nationale. Mais la glue de la Justice ne nous prendra pas. Et puis quel ridicule argument!

Nous demandons du sel, on nous offre du poivre.

Supposons que le gouvernement conservateur d'Ontario refuse de nous favoriser, cela excuse-t-il l'administration libérale d'Ontario de nous oublier également? D'après la Justice, les nationaux ont été créés et mis au monde pour le plus grand bien et la plus grande gloire de la race canadienne, pour la protéger partout, tandis que, par prédestination, les conservateurs sont tenus au contraire. Si les deux partis nous oublient au même degré lequel des deux est le plus coupable?

Pauvre Justice déçue! un peu de logique.

Mais il se trouve que c'est le gouvernement d'Ontario qui a reconnu, le premier, nos droits comme électeurs dans Ontario en nous donnant un sénateur et du patronage. Et, bien plus, il est connu que M. White, ex-député conservateur d'Essex-Nord devait représenter notre élément dans le gouvernement de M. Meredith si celui-ci avait obtenu le pouvoir. C'est un canadien français malgré son nom anglais tout comme M. Sheyn de Québec et nous dirons en passant à la Justice qui finit son article en calomniant M. White que si ses rédacteurs écrivaient le français aussi bien que lui le parle, elle serait plus lue et surtout mieux comprise.

Très cocasse aussi la Justice nous disant naïvement: si vous voulez un ministre pour nous représenter à Toronto faites-le nommer à Ottawa! Heu! heu! peut-on avoir le courage de se fâcher avec de pareils Prud'homme!

"L'unique but du Canada dans les circonstances actuelles est d'embarasser M. Mowat. Que celui-ci se choisisse un collègue parmi nos nationaux, et nous verrons le Canada offrir, selon son habitude, ses sympathies les plus actives à l'élément orangiste exaspéré par cette nomination."

Voyez-vous ça... toujours l'esprit de parti: nous voulons un canadien comme ministre; donc nous voulons embarrasser M. Mowat. Les libéraux et les nationaux, embarrasser un Premier libéral ou national? jamais, au grand jamais. Pensez toute une nationalité plutôt que causer le moindre petit embarras à ce candidat M. Mowat! Il est donc admis, et les Canadiens-Français d'Ontario sont priés de noter le fait, il est donc admis que c'est embarrasser M. Mowat, lui causer du chagrin et déranger son sommeil que de lui demander de se souvenir que nous sommes ici 150,000 et que nous avons droit d'être reconnus.

Nous nous moquons bien des embarras que cela peut causer à M. Mowat. Nos canadiens de 1837 n'ont jamais eu de désagréments qu'ils pourraient causer à Colborne et aux autres.

Si M. Mowat accorde un ministre à notre nationalité, soyez certains, MM. de la Justice, que les conservateurs du Canada seront les premiers à lui accorder un bon point d'une grande valeur. Nous ne sommes pas des partisans aveugles. Peu de gens se gênent moins que nous quand il s'agit de dire la vérité à nos chefs; vous le savez.

Nous irons plus loin. Pour diminuer les embarras de M. Mowat, nous lui désignerons comme ministre un bon canadien-français, un franc libéral, un homme d'affaires que tous estiment; c'est M. A. Robillard, député de Russell. Qu'en dites-vous, Justice déçue? Allez-vous injurier M. Robillard parce que nous lui trouvons des qualités pour être ministre que M. Mercier n'a pas découvertes dans la jeune M. L. P. Pelletier qui demande un porte-feuille avec la faïence naïveté de l'enfant qui voulait la lune dont le duplicata lui apparait au fond d'un seau? Oui, la Justice va injurier M. Alex. Robillard. Elle prévoyait que nous désignerions ce canadien à M. Mowat quand elle a dit dans son article:

"Le Canada fait mine de leur offrir (aux canadiens), comme compensation, la nomination d'un ministre qu'il ne méritait pas de choisir; s'il le pouvait, parmi les canadiens-français ayant donné des preuves non équivoques de leur antipathie pour la race française."

C'est M. Alex. Robillard qui va être flâtté d'apprendre qu'il a donné des preuves non équivoques de son antipathie pour sa race! Voilà, cher député de Russell, ce que l'on gagne à se commettre avec ces droles de la nationnerie.

Et la Justice conclut que le Canada, en demandant un ministre français, "donne la mesure de son patriotisme!"

Ce qui voudrait dire, en d'autres termes, que Balfour est plus honnête que Parnell.

Affaires des Ecoles Séparées

III.

La défense des membres du Bureau mis en cause ou qui se sont mis en cause.

Nous sommes arrivés à la partie la plus délicate de notre travail, celle que nous voulions faire la plus courte et qui menace d'être la plus longue. Nous la ferons avec le même calme, la même modération, et la même attention scrupuleuse à bien renseigner le public s'entend. Mais nous aurons en toute sincérité que si nous avons suivi notre propre jugement et nos goûts personnels, nous n'aurions pas poussé plus loin.

Les questions de personnes qui vont nous occuper sont bien délicates; avec les intentions les plus droites nous craignons de faire à l'amour-propre et à la vanité des blessures qui ne guérissent jamais. Et cependant il importe, pour former le jugement du public auquel les Membres du Bureau des écoles sont responsables, tout le monde en convient, qu'il y ait certaines questions personnelles soient mises dans leur vrai jour. Si quelqu'un de ces Messieurs souffre, qu'il ne s'en prenne pas à nous; mais à ce qu'il a vu imprudent et malhabile que ne savent que mettre la corde au cou des gens qui se veulent défendre et sauver.

Puis, on ne s'est point contenté de plaider pour des personnes, on a plaidé publiquement la cause de certains principes que l'on érige en dogmes et d'où l'on prétend tirer des conclusions terribles contre tous ceux qui commentent la faute très grave de trouver à redire dans la conduite de quelques-uns de ces Messieurs et qui ont l'audace de ne pas prendre au sérieux certaines de leurs prétentions. Il importe que ces principes se ent appréciés à leur valeur réelle, et qu'on en lique clairement à x catholiques qui pourraient et qui voudraient peut-être mener certains docteurs qui signent au Bureau et dont la science et le jugement sont loin d'être la prétention.

Il importe surtout qu'en montrant le manque absolu de science et de réflexion de ces nouveaux docteurs, on donne la preuve manifeste au public sérieux qu'ils ne sont point comme ils s'en vantent, inspirés, patronnés et guidés dans leur poétique par des pères vénéralés qui ont un renom de science et qui ont sûrement trop de tact et de sens religieux pour se jeter inconsidérément dans un débat où ne les appelle ni l'intérêt de l'Église, ni leur propre intérêt, ni aucune voix autorisée.

C'est bien cette conviction où nous sommes, que ces plaideurs sont uniquement l'œuvre de théologiens qui n'ont jamais bien su leur catéchisme, et qui, dit-on, ne prennent pas aussi au sérieux certains devoirs très graves et très habitables pour des catholiques, que leur prétendu pouvoir souverain sur les écoles; c'est bien cette certitude qui nous est engagée à ne rien dire et à ne rien répondre. Aussi qu'il soit entendu que si nous répondons à M. Fréchette, ce n'est point pour M. Fréchette, ni pour les prétendus théologiens qui font seithés; c'est seulement pour nous rendre au conseil de plus sage que nous, et à des désirs qui seront toujours pour nous le plus cher. C'est aussi, comme on disait autrefois, avant que M. Fréchette fasse sa théologie: Propriété bonitatem doctrinæ; ce qui veut dire en français que la vérité mérite toujours qu'on la défende, lors même que ceux qui l'attaquent méritent qu'on ne s'occupe ni d'eux ni de leurs arguments.

RAPHAEL. A continuer.

CHEAPSIDE

Gants de Kid pour Dames. Gants de Kid pour Dames. Gants de Kid pour Dames.

Bons Gants de Kid, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid bruns, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid marron, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid foncés, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid noirs, 4 Boutons, 50 cts.

Les meilleurs Gants fabriqués pour le prix, en Canada. Gants de Kid à 4 Boutons, avec couture sur le dos, qualité supérieure, 75 cts.

Nouveaux Gants Suédois, 4 Boutons, qualité supérieure, 95 cts.

Gants de Kid Extra, avec fermoir à bouton, 95 cts. Chaque paire garantie de première classe ou l'argent est remis; nous n'avons pas de maison mère qui nous fournit du vieux stock. Vous pouvez compter sur nous pour vous procurer des articles dans les derniers jours.

Le magasin de Gants à meilleur marché est le Cheapside. Des Gants de Kid nouveaux ne peuvent être trouvés ailleurs.

Prenez-vous des succursales qui ne sont rien autre chose que des vilains marchandises.

CHEAPSIDE

RUE SPARKS.

P. H. CHABOT & CIE TAILLEURS FASHIONABLES 530-RTHE SUSSERX-530

Poêles de Passage, Poêles de Salles à Diner, Poêles de Magasin en grande variété, Poêles à Charbon, Chaudières à Charbon, Zinc, Mine, Vernis à tuyaux, En Gros et en Detail. E. G. LAVERDURE & CIE.

JOS. FORTIER

ÉPICERIES EN GENERAL. Coin des rues Cumberland et Clarence. Constamment en magasin les épiceries, thés et cafés de toutes sortes à des prix raisonnables. Venant d'ouvrir ce nouveau point de commerce le sous-gérant prie d'encouragement de public.

AVIS SPECIAL

Ayant déménagé dans un local plus vaste sur la rue George, j'ai décidé de vendre mon assortiment de Monuments en Marbre et Granit aux prix constants. Afin d'épargner les frais de transport, les personnes qui désirent des monuments trouveront avantageux de venir me faire un visite.

Atelier de Marbre et Granit de la Cité R. BROWN, Prop. 26 rue York

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Réparer vos Balances

Inspecter vos Poids

PRITCHARD & ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL. No. 175 RUE SPARKS

PLOMBAGE

CHAUFFAGE et TOITURES

F. G. JOHNSON & CIE

Ingénieurs etiseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer, en plomb et travaux en cuivre. Chaudières en cuivre, Valves, Inspirateurs et Bouillottes. Wrenches, Ash-ston, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes au canal. Pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouillottes. Lignes de service, Eviers et baigns, etc. Convertir en "Canada Plate" et to salvanisés. Agence pour l'anglais de PEASE combinés à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558. En face de la rue George.

AVIS

Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex, à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaussures d'Autonomie à des prix excessivement réduits. Nous voulons, d'ici au Jour de l'An, vendre tout le stock que nous avons actuellement en mains. P. FARRELL, No. 512, rue Sussex, Ottawa.

AVIS

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon épouse, Mlle Louise Riopelle, à dater de ce jour, 14 juillet 1888. LOUIS RIOPELLE, Kardley Township.

CHS. DESJARDINS,

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER. Hotel RUSSELL, No 26 rue SPARKS - OTTAWA - R. priver t la CITIZEN, département du Feu, la Vie et des Accidents; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis: \$40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et tout ce qui se rapporte au commerce en caoutchouc commandées reçoivent une attention particulière. M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

GEORGE COX

LITHOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR et MÉDAILLEUR. 85 RUE METCALFE OTTAWA, ONTARIO

LE SOUS-SIGNÉ a ouvert un nouveau magasin de Nouveautés et Tailleur au numéro 884, rue Lyon et est prêt à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous. W. B. BRADLEY, 884 rue Lyon.

LAURENT DUEAMEL

ÉTAL D.-MARCHÉ. Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail: mouton, porc, moutons, etc. Comme par le passé M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront honorer de leur bienveillant patronage. 112 87-88.

A VENDRE: 1,000 cordes de bois franc (sec) de \$3.00 à \$3.50 la corde, chez M. CHARD O'NEIL, en arrière des magasins militaires, Bas-Indu Canal.

ON DEMANDE une jeune fille pouvant tenir un livre de caisse. S'adresser immédiatement au Bureau du Canada.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B., (Successeur de L. A. Olivier) Avocat Solliciteur, Notaire, Etc. -BUREAU- Coin des Rues Rideau et Sussex OTTAWA, Ont.

BELCOURT & MACCRACKEN Avocats, Procureurs, Notaires, Etc. ONTARIO ET QUÉBEC. South Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC. Elco Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont. PRÉSIDENTS DE L'HOTEL RUSSELL. MARTIN O'GARA, C. B. K. F. REMON.

McIntyre, Lewis & Code Avocats, Solliciteurs, Notaires. Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales. Bureau: Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa. ARGENT à prêter sur propriétés foncières.

A. F. MCINTYRE, S. L. LEWIS, le Parlement et les Départements Publics. J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque d'Ontario. R. G. COFFEY, 28-188.

GEO. McLAURIN, L.L.B. AVOCAT, ETC. Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER Avocat, Solliciteur, Etc. Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics. Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. B. AVOCAT, Cours Fédérales et de Québec, 115 rue WILKINGTON, OTTAWA. McVEITY ET HENDERSON AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC. Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics. Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O. TAYLOR McVEITY. G. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY AVOCATS, SOLLICITEURS. Agents pour la Cour Suprême et le Parlement. Chambers Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont. McLEOD STEWART. F. H. CHRYSLER. J. J. GODFREY.

VALIN & CODE Avocats, Solliciteurs, Etc. BLOC EGAN, RUE SPARKS. Vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & now AVOCATS, SOLLICITEURS, DRES POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC. R. A. BRADLEY. A. T. SNOW. Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de remboursement en aucun temps.

GUNDRY & POWELL Avocats, Solliciteurs, Etc. AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS. Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russell. Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD Avocat, Solliciteur, Etc. Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc. ARGENT A PRETER. Bureau: Scottish Ontario Chambers, Ottawa. Hoopville, Ontario. JOHN HODGINS. G. E. KIDD. A. F. RUTHERFORD.

F. F. LEMIBUX Avocat Solliciteur, etc. Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics. Bureau: 747 Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT -DENTISTE- COIN des 1111 RUE 1 SUSSERX -OTTAWA- Heures de bureau: de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 485 rue Wellington. Agence pour le vente des corsets His Star Yastiel et autres genres. Linge de corps confectionné sur commande.

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la Boulangerie Union. D. LEB, propriétaire. Paris 2 cents. 216-RUE DALHOUSIE-216

Mlle COLLINS A toujours un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 210 rue Wellington, Ottawa

JOHN KERRIGAN PLOMBIER SANITAIRE. Spécialement recommandé pour le pose de appareils de chauffage. No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART Argent-pr provincial et ingénieur civil, bureau adhésus de la pharmacie Mac-Carthy, 224 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER, McLAN & BIANCHET AVOCATS. Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc. Etc. No. 34, RUE ELGIN, OTTAWA. (Devant le Russell)

W. H. Walker, D. L. McLean, C. A. Blain che

ALL COUPO PIGEON LAI PIGEON COUPON PIGEON MIL A PIGION RUE La session hier, par le a dit: Je regrette que si tôt, s'est produit la compagnie s'e au croise ment par l'en de fer de la M. Mon gouv rné à constr uir ayant dépens bes et en com me il ren ces pour co a été ungrat étudier les m Deux min des négociat fédéral, leq régime en venement fé questions qu peuple d'ici d'années étai Malheureuse pris sous u quence vous s prier pour é ment les res avé le gouv